



HYGIENE-HACCP : PIQUE DE RAPPEL (THERMALISME)



LIEU DE LA FORMATION

AGENCE DE DAX (40)
SUR SITE DE L'ENTREPRISE

PUBLIC CONCERNÉ

Salariés

DÉBUT DE LA FORMATION

Tout au long de l'année

DÉTAILS DATE DE LA FORMATION

Durée : 4 heures
Organisation : nous consulter

MODALITÉS DE FINANCEMENT

- Compte personnel de Formation CPF
- CPF transition Professionnelle (ex CIF)
- Financement personnel
- Financement Pôle Emploi
- Financement Région
- Plan de développement des compétences
- PRO-A (ex Période de PRO)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

FINALITE

A partir des outils de travail mis à disposition sur ces sites et en fonction de la culture hygiène et HACCP existante, la finalité est de rappeler les connaissances de base et de mettre en place les moyens d'application des protocoles existants.

OBJECTIFS

- Apporter les notions théoriques nécessaires à la compréhension des règles d'hygiène, pour une meilleure application
- Être capable de mettre en place des règles de maîtrise de l'hygiène et les principaux auto-contrôles
- Comprendre et appliquer les protocoles d'hygiène.

CONTENU DE LA FORMATION

HACCP - HYGIENE (cadre général)

- Rappel de la sécurité et son cadre réglementaire
- Rappel des notions théoriques nécessaires à la compréhension des règles d'hygiène, pour une meilleure application
- Rappel et revue de la mise en place des règles de maîtrise de l'hygiène et les principaux auto-contrôles
- Guide des bonnes pratiques hygiéniques

Le contenu de l'intervention s'inspirera de l'unité de compétence 5 du Certificat de Qualification Professionnelle Agent Thermal :

- Connaissance des protocoles de nettoyage et de désinfection utilisés selon les soins thermaux entre chaque soin et en fin de service
- Connaissance des produits devant être utilisés pour le nettoyage et la désinfection de la cabine ainsi que leurs conditions d'utilisation (calcul de dose, temps de pause...)
- Identification des signes de dysfonctionnements des équipements de nettoyage
- Connaissance des règles d'hygiène à faire respecter aux curistes (utilisation des pédiluves, prise de douche, port du bonnet, conformité du maillot de bain, ...)
- Identification des risques liés au non respect des protocoles de nettoyage et d'hygiène et du respect des dosages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Attestation de formation

PROFIL DES INTERVENANTS

Intervenants des spécialités

VOS CONSEILLERS DE L' AGENCE DES LANDES

Myriam DHAILLY
Conseillère en Formation
Professionnelle
myriam.dhailly@greta-cfa-
aquitaine.fr
05 58 05 65 65
05 58 05 65 64